

COMPTES ANNUELS
arrêtés au
31/12/2023



Itinova – 129 rue Servient – Tour Part Dieu – 69003 LYON | SIRET : 775 646 615 00929
Tel : 04 37 43 31 70 | Fax : 04 37 43 31 71 | www.itinova.org

Groupe sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, au service de la Personne



**ASSOCIATION
ITINOVA
EXERCICE 2023**

**BILAN ACTIF
MODELE ASSOCIATIONS ET FONDATIONS**

Données en €

Libellé	Montant brut 2023	Amort. et prov. 2023	Montant net 2023	Montant net 2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :	4 538 137	2 796 924	1 741 213	1 469 583
Frais d'établissement	123 693	64 592	59 101	61 324
Frais de recherches et de développement	969 431	409 502	559 929	592 336
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	2 619 712	2 161 731	457 980	144 462
Fonds Civil	550 000		550 000	550 000
Autres	275 302	161 099	114 203	121 055
Immobilisations incorporelles en cours			0	406
Avance et acomptes				0
Immobilisations corporelles :	277 372 816	155 197 951	122 174 865	127 585 254
Terrains	5 408 179	688 195	4 719 984	4 330 621
Constructions	206 144 180	103 682 173	102 462 007	109 388 084
Installations techniques, matériels et outillage	19 195 031	15 095 777	4 099 254	3 988 728
Autres	45 146 020	35 731 806	9 414 215	8 697 354
Immobilisations grevées de droit	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	1 434 496		1 434 496	955 030
Avances et acomptes	44 909		44 909	225 437
Immobilisations Financières :	8 029 517	0	8 029 517	2 132 242
Participations	7 120 140		7 120 140	1 191 424
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	107 736		107 736	115 619
Prêts	107 718		107 718	119 076
Autres	693 923		693 923	706 124
ACTIF IMMOBILISE - TOTAL I	289 940 469	157 994 875	131 945 594	131 187 079
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :	149 908	0	149 908	238 782
Matières premières et autres approvisionnement	67 159		67 159	69 965
En-cours de production (biens et services)				0
Produits intermédiaires et finis	14 893		14 893	5 744
Marchandises				0
Avances et acomptes versés sur commandes	67 856		67 856	163 072
Créances :	16 626 282	573 886	16 052 396	18 015 511
Créances redevables et comptes rattachés	10 435 627	514 484	9 921 143	10 594 284
Autres créances	6 190 655	59 402	6 131 253	7 421 227
Trésorerie	52 955 338	5 819	52 949 519	59 643 372
Valeurs mobilières de placement	38 605 601	5 819	38 599 782	42 690 441
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	14 349 737		14 349 737	16 952 931
Charges constatées d'avance	2 293 046		2 293 046	1 965 985
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	72 024 574	579 705	71 444 869	79 863 649
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				0
Primes de remboursement des obligations (IV)				0
Ecart de conversion (actif) (V)				0
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V)	361 965 043	158 574 580	203 390 463	211 050 728



**ASSOCIATION
ITINOVA
EXERCICE 2023
BILAN PASSIF
MODELE ASSOCIATIONS ET FONDATIONS**

Données en €

Libellé	Montant net 2023	Montant net 2022
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	28 634 567	28 326 506
Fonds propres statutaires	16 843 343	16 612 290
Fonds propres complémentaires	11 791 225	11 714 216
Fonds associatifs avec droit de reprise :	9 028 415	9 045 444
Fonds propres statutaires		0
Fonds propres complémentaires	9 028 415	9 045 444
Autres fonds associatifs :	33 300 603	40 110 341
Reserves pour projet de l'entité	49 348 181	47 141 817
<i>Dont réserves des activités sociales et médico sociales</i>	33 501 865	31 295 501
Report a nouveau	-9 221 759	-3 004 614
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico sociales</i>	16 414 428	8 905 144
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-6 825 819	-4 026 862
<i>Dont résultat des activités sociales et médico sociales</i>	-7 912 641	-6 645 832
Apports avec droit de reprise		0
Legs et donations		0
Resultats sous contrôle de tiers financeurs		0
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		0
Situation nette (sous total)	70 963 585	77 482 291
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 087 884	17 230 603
Provisions réglées :	5 382 610	5 413 474
FONDS ASSOCIATIFS - TOTAL I	93 434 078	100 126 368
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations	2 841	8 194
Fonds dédiés	5 831 865	4 620 940
FONDS REPORTES ET DEDIES - TOTAL II	5 834 706	4 629 134
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 699 331	3 787 907
Provisions pour charges	8 451 742	8 155 066
PROVISIONS - TOTAL III	10 151 073	11 942 973
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	60 572 661	56 519 958
Emprunts et dettes financières divers	2 499 749	2 276 748
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 295	76 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 310 251	6 848 351
Dettes sociales et fiscales	21 549 933	22 684 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	482 538	2 291 708
Autres dettes	1 515 871	2 045 856
Instruments de trésorerie		0
Produits constatés d'avance	1 024 307	1 608 728
DETTES - TOTAL IV	93 970 605	94 352 254
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		0
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV+V)	203 390 463	211 050 728
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	2 145 244	592 433



**ASSOCIATION
ITINOVA
EXERCICE 2023
COMPTE DE RESULTAT
MODELE ASSOCIATIONS ET FONDATIONS**

Données en €

Libellés	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue (biens et services) <i>Dont prestations relatives aux activités sociales et médico sociales</i>	4 987 169 <i>1 836 573</i>	4 896 761 <i>2 056 969</i>
Produits de la tarification		0
Produits de tiers financeurs		0
Concours publics et subventions d'exploitation <i>Dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico sociales</i>	182 164 195 <i>155 039 336</i>	173 581 038 <i>148 245 181</i>
Contribution financières	0	0
Production Stockée	9 148	-917
Production immobilisée	301 332	301 272
Subventions d'exploitations		0
Reprises sur provisions, dépréciation, amort	3 543 304	2 331 080
Transferts de charges	523 264	390 139
Utilisation des fonds dédiés	1 255 247	1 454 196
Autres produits	2 900 238	2 539 023
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION - I	195 683 897	185 492 592
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	405 484	362 614
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 809 433	1 578 199
Variation des stocks matières premières et autres approv.	-613	4 307
Aides financières	0	0
Autres achats et charges externes	50 162 131	47 713 559
Impôts, taxes et versements assimilés	10 920 470	10 181 948
Salaires et traitements	87 303 421	83 105 699
Charges Sociales	34 923 727	32 647 475
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 551 474	10 637 386
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	302 128	213 500
Aux provisions réglementées : dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 498 506	2 906 126
Reports en fonds dédiés	2 660 374	1 706 366
Autres charges	230 944	286 263
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	200 767 479	191 343 443
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-5 083 581	-5 850 850
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	0	0
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres	801 491	598 297
Autres intérêts et produits assimilés	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts charges	5 949	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cession de valeurs mobilières	466 092	364 023
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	1 273 532	962 321
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 819	5 949
Intérêts et charges assimilées	1 524 599	1 326 887
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1 530 418	1 332 836
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-256 885	-370 516
RESTULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-5 340 467	-6 221 366



**ASSOCIATION
ITINOVA
EXERCICE 2023
COMPTE DE RESULTAT
MODELE ASSOCIATIONS ET FONDATIONS**

Données en €

Libellés	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 169 140	1 245 432
Sur opérations en capital	1 171 204	1 878 419
Reprises sur provisions et transferts charges	271 104	264 186
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 611 449	3 388 037
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	910 055	897 266
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 076 020	117 141
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 986 075	1 014 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 374 626	2 373 630
Impôt sur les sociétés	110 727	179 126
TOTAL DES PRODUITS	199 568 879	189 842 950
TOTAL DES CHARGES	206 394 698	193 869 812
EXCEDENT/DEFICIT	-6 825 819	-4 026 862

ASSOCIATION itinova

Annexe aux comptes associatifs de l'exercice clos le 31/12/2023

PREAMBULE

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Total bilan : 203 390 463 €

Résultat net comptable : - 6 825 819 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

1. Objet social

L'objet social de notre association est décrit ainsi dans les statuts :

L'Association a pour but, à l'exclusion de toute recherche et partage de bénéfices, de :

- Créer, gérer, administrer et assurer la pérennité de tout établissement ou service à caractère social, médico-social, sanitaire et handicap, dans l'esprit de leurs fondateurs notamment :
 - l'esprit Vincentien pour les établissements provenant de la Compagnie des filles de la Charité,
 - l'esprit des organisations patronales chrétiennes lyonnaises pour les établissements non congréganistes ayant historiquement cette origine,
 - Et l'esprit de toutes autres organisations congréganistes ou structures laïques de culture chrétienne ayant intégré itinova.
- Créer et développer toutes nouvelles modalités de prise en charge tenant compte de l'évolution des handicaps ou de la dépendance des personnes et de difficultés sociales nouvelles.



- D'apporter l'aide et le concours, par tous moyens, aux organismes, associations, institutions, œuvres, sociétés poursuivant un but analogue. Créer, entretenir, favoriser, développer, et soutenir par tous moyens appropriés et conformes aux lois et règlements, toutes œuvres philanthropiques d'accueil, d'assistance, de soins, de bienfaisance et de détente pour les bénéficiaires.
 - Favoriser et susciter, si besoin est, toutes institutions, études et tous travaux de nature à développer et faciliter les moyens d'exécution du but poursuivi.
 - A cet effet et sans pour autant poursuivre un but lucratif, elle aura aussi pour objet de :
 - Posséder, administrer, gérer, échanger, arbitrer, céder ou acheter, entretenir et aménager tous biens meubles et immeubles utiles directement ou indirectement au but ci-dessus.
 - Affecter, donner ou prendre en location, prêter ou concéder, gratuitement ou moyennant ou non indemnité compensatrice de charges, ou mettre ses biens à disposition de tous organismes, œuvres, institutions, fondations, congrégations, associations et personnes poursuivant et assurant les mêmes buts ou participant au fonctionnement d'œuvres, activités ou actions de caractère semblables.
- En général, elle pourra donc, pour répondre à ses objectifs, accomplir toutes opérations utiles et nécessaires et notamment accepter toutes libéralités entre vifs ou testamentaires, affecter ses ressources et ses immeubles à des fins sociales, médico-sociales et sanitaires, notamment par l'intermédiaire d'autres organismes, associations, institutions, œuvres ou sociétés poursuivant un but analogue.

2. Description des moyens mis en œuvre

Pour soutenir les établissements dans leurs missions de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies, itinova développe et structure les services de son siège sur les axes suivants :

- Qualité,
- Communication,
- Gestion des ressources humaines,
- Comptabilité et finance,
- Suivi de la transformation immobilière,
- Gestion de nos systèmes d'information,
- Pilotage et mise en place d'outils d'aide à la décision.

Concernant la partie informatique, le déploiement du schéma directeur engagé et appuyé par les compétences apportées par le GIE Santinova, a déjà permis de déployer des projets structurants pour l'association, tels que le Dossier Usager Informatisé, ainsi que le lancement du déploiement d'un SIRH.



3. Informations caractéristiques de l'exercice

Périmètre des activités et missions sociales réalisées :

L'association itinova gère 75 établissements et services répartis sur 5 régions et 20 départements du territoire français. Les 6 activités et services réalisés en 2023 au sein d'itinova sont regroupés au sein des pôles d'activités suivants :

- Le pôle lié au **Handicap, Enfance et Précarité (HEP)** qui regroupe les services dans le secteur du Handicap Enfants, du Handicap Adultes, de la Protection de l'Enfance et de la Précarité.
- Le pôle lié aux **Personnes Agées et au Sanitaire (PA)**

Le pôle Handicap, Enfance et Précarité compte 44 établissements pour les activités de la gestion contrôlée, et 2 établissements en gestion libre, correspondant aux sections commerciales des ESAT.

Le pôle Personnes âgées et Sanitaire, compte quant à lui de 22 EHPAD, un accueil de jour, et 5 établissements et services du champs d'activité sanitaire.

L'association itinova dispose également d'un siège social basé à Lyon, qui vient en support aux établissements.

Au cours de l'exercice 2023 il n'y a pas eu d'évolution du périmètre des établissements et activités.

4. Faits marquants de l'exercice

L'EHPAD Saint Joseph à Bourbon l'Archambault est déficitaire depuis plusieurs années et accuse en 2023 un déficit lié à son exploitation de 655 K€. La fragilité financière de l'établissement, et l'incertitude de pouvoir déployer un projet d'activité viable à court terme sur le site actuel nous ont conduit à constituer une provision pour dépréciation des actifs immobiliers pour un montant de 2 936 K€, générant ainsi un déficit de 3 591 K€ pour l'exercice 2023.

L'exercice 2023 est également marqué par la fin d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) sur l'établissement MECS le Port à Condrieu signé le 21 juin 2022. Un risque de reversement des dotations perçues de la part du Conseil Départemental du Rhône, en lien avec la sous-activité constatée sur les exercices 2019 à 2022 avait fait l'objet de la constatation d'une provision pour risque pour un montant de 783 K€ en 2022. Ce risque ayant été levé, cette provision a été reprise à la clôture de l'exercice 2023. De plus, dans les comptes de l'exercice 2022 nous avons constaté une provision pour le coût du PSE restant à verser en 2023 pour un montant de 797 K€. La charge



constatée sur l'exercice 2023 s'est finalement élevée à 520 K€. La provision a été reprise dans son intégralité, générant un impact positif sur le résultat d'un montant de 277 K€.

Depuis 2021, l'association itinova s'est engagée dans une structuration immobilière autour d'un schéma juridique de plusieurs SCI, en association avec l'Association Immobilière Santé Saint Vincent (AISSV).

Dans une logique de consolidation des liens entre l'AISSV et itinova, et de sécurisation des actifs immobiliers utilisés par itinova pour l'exploitation de ses activités, les deux entités ont adopté un schéma cible de détention des actifs immobiliers sous la forme de SCI. L'objet unique de ces SCI est de financer, acquérir, rénover et exploiter les actifs immobiliers exploités uniquement par itinova. La souscription au capital des deux SCI s'élève à un total de 7 M€, dont 6,1 M€ souscrits au cours de l'exercice.

De plus, à la suite de l'abandon du projet de construction de l'établissement du DIEM Gormand sur le site de Décines, les comptes 2023 sont impactés par l'annulation de l'immobilisation en-cours pour un montant de 360 K€.

5. Méthode d'établissement des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06, complété des dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2019-04 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif gestionnaires d'ESMS.

Les principes comptables suivants ont été appliqués pour l'établissement et la présentation des comptes annuels :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité ;
- régularité, sincérité, prudence ;
- permanence des méthodes ;
- méthode du coût historique pour l'évaluation des éléments d'actif.

Les méthodes sont restées inchangées par rapport à celles appliquées au titre de l'exercice précédent.

Précisons que L'association Itinova a choisi d'appliquer partiellement, et par anticipation, les dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2022.06 relatif au plan comptable général, publié le 9 décembre 2022.

Sur ce principe, la quote-part des subventions d'investissement rapportée au résultat est désormais enregistrée dans un compte d'exploitation du groupe II, alors qu'elle était précédemment comptabilisée dans un compte de produits exceptionnels du groupe III.



6. Notes sur les principaux postes du bilan

6.1. Information sur l'actif du bilan

6.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, et frais d'acquisition des immobilisations).

Les nouvelles mises en service immobilières respectent les réglementations sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (règlement CRC 2004-06) et celle relative à l'amortissement et à la dépréciation des actifs (règlement CRC 2002-10).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, à compter du jour de l'acquisition, et en fonction de la durée de vie moyenne des biens :

- Frais d'études et frais d'établissement	2	à	29	ans	linéaire
- Frais de recherche et développement			2	ans	linéaire
- Concessions, logiciels et brevets	1	à	10	ans	linéaire
- Constructions (1)	15	à	50	ans	linéaire
- Agencements et installations	1	à	30	ans	linéaire
- Matériel et outillage	5	à	10	ans	linéaire
- Matériel de transport	1	à	10	ans	linéaire
- Mobilier et matériel de bureau	3	à	10	ans	linéaire

(1) *Durée variable selon les composants (gros œuvre, agencements intérieurs, plomberie – électricité - réseaux...).*



- **Tableaux de variations des Valeurs Brutes**
(Montants exprimés en €)

IMMOBILISATIONS BRUTES	Soldes au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Sorties (ou mises en service des immobilisation en cours)	Soldes au 31/12/2023
Immobilisations Incorporelles				
201 Frais d'établissement	123 693			123 693
203 Frais de recherche et de développement	966 131	16 500	13 200	969 431
205 Concessions et droits similaires, Brevets, lic.,	1 863 895	755 817		2 619 712
206 Droit au bail				
207/208 Autres immobilisations incorporelles	825 302			825 302
Sous-total immobilisations incorporelles hors immos en cours	3 779 020	772 317	13 200	4 538 137
232 Immobilisations incorporelles en cours	406		406	
237 Avances & acomptes / immobilisations corporelles				
Total Immobilisations incorporelles	3 779 427	772 317	13 606	4 538 137
Immobilisations corporelles				772
211 Terrains	3 527 600			3 527 600
212 Agencements et aménagements des terrains	1 330 278	552 310	2 010	1 880 578
213 Constructions sur sol propre	82 225 498	1 119 230	753 816	82 590 911
214 Constructions sur sol d'autrui	122 296 166	1 267 772	10 669	123 553 269
215 Installations, matériel et outillage techniques	17 760 281	1 562 659	127 909	19 195 031
218 Autres immobilisations corporelles	43 016 924	3 078 726	949 629	45 146 021
<i>Dont I.G.A.A. des Constructions (2181)</i>	21 780 998	1 219 216	330 177	22 670 037
<i>Dont Matériel de transport (2182)</i>	4 192 051	738 030	269 963	4 660 119
<i>Dont Matériel de bureau (2183)</i>	5 397 930	496 499	157 251	5 737 178
<i>Dont Mobilier (2184)</i>	10 193 142	575 479	66 597	10 702 024
<i>Dont Autres Immo (2188)</i>	485 742	9 888		495 630
<i>Dont Immo financé par taxes d'apprentissage(21883)</i>	967 060	39 613	125 641	881 032
Sous-total immobilisations corporelles hors immos en cours	270 156 747	7 580 697	1 844 033	275 893 410
231 Immobilisations corporelles en cours	1 125 030	669 466	360 000	1 434 496
238 Avances & acomptes / immobilisations corporelles	225 437	22 909	203 438	44 909
Total Immobilisations corporelles	271 507 214	8 273 072	2 407 471	277 372 815
Total immobilisations corporelles & incorporelles	275 286 641	9 045 389	2 421 077	281 910 952
Immobilisations Financières				
261 Part. & Créances Rattachées	1 191 424	6 083 799	155 083	7 120 140
271 Titres Immobilisés	115 619	749	8 632	107 736
274 Prêts	119 076		11 357	107 718
275 Dépôts & Cautionnement versés	629 114	97 342	32 534	693 923
276 Autres créances immobilisées	77 009		77 009	
Total immobilisations financières	2 132 242	6 181 890	284 615	8 029 516
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	277 418 883	15 227 278	2 705 692	289 940 469



- **Tableaux de variations des Amortissements**
(Montants exprimés en €)

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	Soldes au 31/12/2022	Dotations de l'Exercice 2023	Diminution Résultant des Sorties 2023	Soldes au 31/12/2023
Immobilisations Incorporelles				
2801 Frais d'établissement	62 369	2 223		64 592
2803 Frais de recherche et de développement	373 795	35 707		409 502
2805 Concessions et droits similaires, Brevets, licences...	1 719 433	442 299		2 161 731
2806 Droit au bail				
2808 Autres immobilisations incorporelles	154 247	6 852		161 099
Total Immobilisations Incorporelles	2 309 844	487 080		2 796 924
2812 Agencements et aménagements des terrains	496 768	149 472		646 240
2813 Constructions sur sol propre	39 415 010	2 836 873	712 295	41 539 587
2814 Constructions sur sol d'autrui	55 718 569	3 502 331	1 852	59 219 048
2815 Installations, matériel et outillage techniques	13 771 553	1 442 072	118 674	15 094 951
2818 Autres immobilisations corporelles	34 319 570	2 224 123	811 886	35 731 807
Dont I.G.A.A. des Constructions (28181)	16 956 668	871 560	225 972	17 602 257
Dont Matériel de transport (28182)	3 152 662	419 774	244 405	3 328 031
Dont Matériel de bureau (28183)	4 705 405	439 298	155 229	4 989 474
Dont Mobilier (28184)	8 172 399	441 496	60 639	8 553 257
Dont Autres Immo (28188)	460 843	7 772		468 615
Dont Immo financé par taxes d'apprentissage(281883)	871 592	44 223	125 641	790 174
Sous-total immobilisations corporelles hors immos en cours	143 721 470	10 154 871	1 644 707	152 231 634
291 Dépréciations des Immo.corporelles	30 490	2 935 826		2 966 316
293 Dépréciations des Immo.corporelles en cours et des avances	170 000		170 000	
Total Immobilisations corporelles	143 921 960	13 090 697	1 814 707	155 197 950
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	146 231 804	13 577 777	1 814 707	157 994 874

6.1.2. Immobilisations financées par affectation du CITS (Crédit Impôt Taxe sur les Salaires)

Au cours de l'exercice, les fonds dédiés ayant pour origine le CITS ont été utilisés à hauteur de 304 K€ à des dépenses immobilisées entrant dans le cadre du schéma directeur des projets informatiques. Les biens correspondants sont amortis linéairement sur une durée de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2023. Le CITS est totalement consommé au 31 décembre 2023.

6.1.3. Immobilisation des frais de développement informatiques

L'Association itinova immobilise des frais de développement dans la mesure où :

- La faisabilité technique des projets est avérée,
- L'Association a l'intention d'achever les projets immobilisés,
- L'Association a l'intention d'utiliser les projets,
- L'Association dispose des ressources appropriées pour achever les projets,
- L'immobilisation incorporelle créée générera des avantages économiques futurs,
- Le coût de chaque projet peut être évalué de façon fiable.



Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'Association a immobilisé 301 K€ de frais de développement. Le coût de revient de cet actif est composé essentiellement de frais de personnel et de prestations externes. Le coût de cet actif est ventilé dans les comptes en fonction de sa nature. Un produit d'exploitation est comptabilisé pour un montant équivalent.

Les frais de développement immobilisés au titre de l'exercice sont amortis linéairement sur une durée de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2023.

6.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement composées de titres de participation, et de dépôts et cautionnements versés.

- **Tableau des filiales et participations**
(Montants exprimés en €)

31/12/2023 Etat exprimé en euros	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
1. Filiales (plus de 50 %)					
SCI ANGELUS	5 705 300	5 700 259	93%	5 328 000	5 328 000
SCI HENRY GORMAND	10 000	10 000	99,99%	9 999	0
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI SŒUR ROSALIE	3 522 100	3 520 431	49%	1 725 800	1 725 800
	Prets et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
1. Filiales (plus de 50 %)					
SCI ANGELUS	116 377	0	0	-5 041	0
SCI HENRY GORMAND	-7 839	0	0	0	0
2. Participations (10 à 50 %)					
SCI SŒUR ROSALIE	5 055	0	0	-23 368	0



L'Association a pris une participation de 93 % dans le capital de la SCI ANGELUS, pour un montant total de 5 328 K€. A la clôture de l'exercice la part du capital souscrit est totalement libérée. La SCI ANGELUS a pour objet social la restauration, la construction, et la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice uniquement de l'un de ses associés, l'association itinova.

L'Association a pris une participation de 99.99 % dans le capital de la SCI HENRY GORMAND, pour un montant total de 10 K€. A la clôture de l'exercice la part du capital souscrit n'est pas libérée. La SCI HENRY GORMAND a pour objet social la restauration, la construction, et la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice uniquement de l'un de ses associés, l'association itinova.

L'Association a augmenté le montant de sa participation dans le capital de la SCI Sœur Rosalie, pour un montant de 746 K€, portant ainsi le total de sa participation à 1 726 K€, soit 49% du capital de la SCI Sœur Rosalie. A la clôture de l'exercice la part du capital souscrit est totalement libérée. La SCI Sœur Rosalie a pour objet social la restauration, la construction, et la mise à disposition de tout ou partie des immeubles au bénéfice uniquement de l'un de ses associés, l'association itinova.

La valeur des titres de participation ainsi que des autres titres immobilisés est constituée par le prix d'acquisition.

Une dépréciation est éventuellement constatée lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure au prix d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'usage pour l'Association. Cette valeur d'usage est déterminée selon les caractéristiques propres à chaque filiale, principalement sur la base de l'actif net réévalué à la clôture de l'exercice.

6.1.5. Créances

CREANCES (montants en K€)	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Prêts	108	0	108
Autres immobilisations financières	694	0	694
Créances des redevables et comptes rattachés	9 286	9 286	
Clients douteux ou litigieux	635	0	635
Personnel et comptes rattachés	145	145	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	306	306	
Taxe sur la valeur ajoutée	54	54	
Autres impôts, taxes versements assimilés	4 757	4 757	
Divers	143	143	
Groupe et associés	121	121	
Débiteurs divers	672	672	
Charges constatées d'avance	2 293	2 293	
TOTAL DES CREANCES	19 214	17 777	1 437



- Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées lorsque leur estimation à la clôture est inférieure à la valeur historique.
Les dépréciations de créances s'élèvent à 574 K€, contre 563 K€ à fin 2022.
Les créances sont majoritairement à moins d'un an.
- Les créances clients et comptes rattachés concernent dans leur majeure partie les financeurs, organismes publics.
- Les autres créances comprennent essentiellement :
 - Des subventions d'exploitation et d'investissement à recevoir pour 4 253 K€,
 - Des produits à recevoir liés à l'exploitation pour 1 236 K€.

6.1.6. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2023 (Montants en k€)	31/12/2022 (Montants en k€)
Créances usagers et comptes rattachés	295	402
Autres créances	1 236	1 021
Total	1 531	1 423

6.1.7. Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode F.I.F.O.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Au 31 décembre 2023, les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 38 600 K€.

Au 31 décembre 2023, il n'existe pas de risque de dépréciation de la valeur du portefeuille de valeurs mobilières de placement.



6.1.8. Charges constatées d'avance

Elles concernent des éléments d'exploitation.

Notons qu'au cours de l'exercice 2022, huit emprunts à taux variable ont fait l'objet d'un remboursement anticipé.

Ces remboursements ont donné lieu au versement d'indemnités pour un montant total de 705 K€. Celles-ci sont étalées sur les durées respectives des nouveaux emprunts qui ont été souscrits pour permettre de solder la dette initiale. Ainsi, au 31 décembre 2023, une « Charge Constatée d'Avance » est enregistrée dans les comptes pour un montant total de 623 K€.

Information sur le passif du bilan

6.2.1. Fonds Associatifs

- *Tableau de variations des fonds associatifs*

Données en K€

VARIATION DES FONDS PROPRES	31/12/2022	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	28 327	327	19	28 635
Fonds propres avec droit de reprise	9 045		17	9 028
Ecart de réévaluation	0			0
Réserves	47 142	8 540	6 334	49 348
Report à nouveau	-3 005	18 492	24 710	-9 222
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 027	-6 826	-4 027	-6 826
Situation nette	77 482	20 534	27 053	70 964
Fonds propres consommables	0			0
Subventions d'investissement	17 231	725	867	17 088
Provisions réglementées	5 413	16	47	5 383
TOTAL	100 126	21 275	27 967	93 434

- *Décomposition du résultat comptable*

Données en K€

	2023	2022	Variation
Résultat des activités de la gestion contrôlée	- 7 913	- 6 645	- 1 268
Résultat des activités de la gestion libre Sanitaire	- 145	1 670	- 1 815
Résultat des activités de la gestion libre (comprenant les budgets commerciaux des ESAT, et du siège de l'Association)	1 232	948	284
Résultat comptable	- 6 826	- 4 027	- 2 799



- *Tableau de passage entre résultat comptable et résultat administratif des activités en gestion contrôlée, selon les dispositions prévues par l'avis CNC 2007-05 :*

<i>Données en K€</i>	2023	2022	Variation
Résultats comptables des établissements contrôlés	- 7 913	- 6 645	- 1 268
Reprise de résultats des années antérieures ou utilisation des réserves finançant des charges	1 236	- 8	1 244
Résultats administratifs	- 6 677	- 6 653	- 24

6.2.2. Provisions pour risques et charges

<i>Montants en k€</i>	31/12/2022	Dotations	Reprises		31/12/2023
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges sociaux	1 788	545	842	263	1 228
Autres provisions pour risques	2 000	133	520	1 141	471
Total Provisions pour risques	3 788	677	1 362	1 404	1 699
Provisions IDR	6 863	547	154		7 256
Provisions pour gros entretiens	1 203		118		1 085
Autres provisions pour charges	89	41	19		111
Total Provisions pour charges	8 155	588	291	0	8 452
Total des Provisions pour risques et charges	11 943	1 265	1 653	1 404	10 151

6.2.3. Fonds dédiés

Ils sont composés :

- De fonds affectés au renouvellement des immobilisations, pour un total de 3 983 K€,
- De fonds affectés à des charges d'exploitation futures, pour un total de 1 763 K€,
- Des subventions de fonctionnement pour 87 K€.



Montants en K€

VARIATION DES FONDS DEDIES	31/12/2022	REPORTS	UTILISATIONS	31/12/2023
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	74	20	7	87
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d ESMS	4 547	2 644	1 445	5 745
<i>dont fonds dédiés aux investissements</i>	3 952	761	730	3 983
<i>dont fonds dédiés à l'exploitation</i>	595	1 883	715	1 763
Ressources liées à la générosité du public	8	0	6	3
TOTAL	4 629	2 664	1 458	5 835

6.2.4. Dettes

DETTE (montants en K€)	31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
Emp. Dettes établissements de crédit à plus 1 an à l'origine	60 573	6 599	53 974
Emprunts et dettes financières divers	2 500	2 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 310	6 310	
Personnel et comptes rattachés	8 604	8 604	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 235	9 235	
Impôts sur les bénéfiques	111	111	
Autres impôts, taxes versements assimilés	3 600	3 600	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	483	483	
Autres dettes	1 531	1 531	
Produits constatés d'avance	1 024	1 024	
TOTAL DES DETTES	93 971	39 997	53 974

6.2.5. Emprunts

Les emprunts sont classés dans le poste « emprunts auprès des établissements de crédit » ou « emprunts et dettes financières diverses » en fonction du tiers prêteur.

Montants en K€

	31/12/2022	Souscriptions	Remboursements	31/12/2023	Remboursement à - d'1 an	Remboursement entre 1 et 5 ans	Remboursement au-delà de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	55 722	6 728	4 255	58 196	4 222	15 399	38 575
Intérêts courus	205	27		232	232		
Concours bancaires	592	1 553		2 145	2 145		
TOTAL	56 520	8 307	4 255	60 573	6 599	15 399	38 575



6.2.6. Dettes (hors emprunts auprès des établissements de crédit)

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Elles sont toutes à moins d'un an.

6.2.7. Produits constatés d'avance

Ils concernent des éléments d'exploitation, dont :

- Subventions d'exploitation affectées aux exercices futurs,
- Indemnités de remboursement d'assurance.

6.2.8. Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant (k€)
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	306
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 531
Dettes fiscales et sociales	11 842
Autres dettes	35
Total	13 713



7. Notes sur le compte de résultat

7.1. Comptabilisation et composition des produits

Les concours publics et subventions qui constituent l'essentiel des produits d'exploitation sont reconnus en fonction des conventions signées avec les autorités de tarification. Le cas-échéant, les financements d'exploitation octroyés et se rapportant à des exercices ultérieurs sont neutralisés par des "produits constatés d'avance". Par ailleurs, les produits d'exploitation se rattachant à des projets définis et n'ayant été utilisés à la clôture de l'exercice font l'objet d'un report en fonds dédiés.

Les produits d'exploitation liés aux activités s'élèvent à 195 684 K€ en 2023.

La répartition de ces recettes par pôle d'activité est la suivante (en K€) :

Répartition des produits d'exploitation par pôles d'activité	2023	2022	Variation
Handicap Adultes	18 577	18 744	-167
Handicap Enfants	32 616	31 755	861
Protection Enfance	16 515	14 756	1 759
Précarité Santé Logement	6 017	4 880	1 137
Personnes Agées	94 541	87 958	6 584
Sanitaire	26 593	25 514	1 079
Autres	824	1 886	-1 061
Total général	195 684	185 493	10 191

7.2. Frais de siège

Les frais de siège sont imputés par itinova auprès de chaque établissement.

Les frais de siège sont calculés conformément au renouvellement de l'agrément du siège, délivré en date du 2 mars 2022 par l'ARS Auvergne Rhône Alpes, autorité de tutelle de l'association itinova.

L'autorisation de frais de siège social est délivrée pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2021.

Dans l'agrément, les frais de siège sont fixés au maximum à 2,25 % des charges brutes pérennes des établissements et services concernés pour l'année 2021, et au maximum à 3,27 % pour la durée restant de l'autorisation, soit de 2022 à 2025.

Le taux de frais de siège appliqué en 2023 est de 2,57 % pour 3,27% autorisé.

Pour rappel, au titre de l'exercice 2022, le taux de frais de siège appliqué était de 2,44 %.

Dans ces états financiers consolidés, les frais de siège sont neutralisés.



7.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se traduit par un résultat négatif de 1 375 K€, composé des éléments suivants :

Montants en K€	2023	2022
Produits exceptionnels	2 611	3 388
Sur opérations de gestion	1 169	1 245
<i>dont correction de la charge DOETH 2021</i>		209
<i>dont pénalités perçues sur chantier immobilier</i>		136
<i>dont reprises de provisions pour FNP non justifiées</i>	399	
<i>dont régularisations diverses (y compris produits s/exercices antérieurs)</i>	770	900
Sur opérations en capital	1 171	1 878
<i>dont Produits de cessions éléments actifs</i>	1 113	1 874
<i>dont divers produits exceptionnels</i>	59	4
Reprise sur provisions et transferts charges	271	264
Charges exceptionnelles	3 986	1 014
Sur opérations en capital	910	897
<i>dont Valeur comptable éléments d'actifs cédés</i>	708	116
<i>dont indemnité de résiliation de bail - établissement M. DOMENECH</i>		300
<i>dont diverses charges exceptionnelles</i>	202	482
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 076	117
<i>dont provision pour dépréciation des actifs immobiliers (EHPAD Saint-Joseph)</i>	2 936	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 375	2 374

8. Engagements hors bilan

8.1. Investissements en cours

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 1 434 K€. Elles enregistrent les opérations d'investissements non terminées à cette date.

Ces immobilisations corporelles en cours portent sur plusieurs projets dont les montants individuels ne sont pas significatifs.

8.2. Engagement au titre des Indemnités de Départ à la Retraite (IDR)

L'article L. 122-14-13 al.2 du Code du travail prévoit une indemnité pour départ à la retraite à verser au départ du salarié. Cet engagement peut être provisionné, cependant, les financeurs ne retiennent généralement pas cette charge par anticipation dans la tarification, raison pour laquelle la provision n'a jamais été dans sa totalité portée au bilan de l'association.



Une étude a donc été effectuée pour déterminer le montant de cet engagement ; le montant calculé s'élève à 9 478 K€ à la clôture.

Le montant provisionné dans les comptes de l'Association au 31 décembre 2023 au titre des IDR s'élève à 7 256 K€ et couvre 77 % du montant total de l'engagement.

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont :

- Age de départ à 64 ans
- Taux de revalorisation des salaires :
 - Taux d'actualisation : 3,17 % ;
 - Evolution conventionnelle du salarié dans l'emploi suivant la recommandation patronale du 04/09/2012, soit une évolution de + 1,5 % conventionnelle, ajoutée à la revalorisation de la Valeur du point ;
- Table de mortalité établie par l'INSEE T68 sur la période 2003/05 ;
- Le taux de charges (fiscales et sociales) pris en compte est de 51,36 % ;
- Taux de turn-over :
 - Age < 35 ans : 23.40 %
 - 36 ans < âge < 50 ans : 8.93 %
 - Age > 51 ans : 6.63 %



8.3. Engagements donnés et engagements reçus en garantie des dettes financières

Organisme prêteur	Etablissement	Capital Emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	garanties reçues	garanties données
CREDIT COOPERATIF	1001BPT	2 731 217	2 607 771	80% Département Ain	
BANQUE POSTALE	1001VAR	2 642 000	2 568 676	50% SOGAMA	
CREDIT COOPERATIF	1015CHA	308 732	231 549	25% Département Cantal - 25% Aurillac	
LCL	1038MBN	1 142 176	893 877	50% caution fond garantie Interfimo	
CERA	1038RAC	2 073 452	1 703 193	30% Département Isère - 70% Grenoble	
CDC	1042CLA	400 000	24 088	100% Dpt Loire	
LCL	1069POR	1 235 000	926 250	50% Dpt Rhone	
BANQUE POSTALE	1083ADV	1 900 000	965 834		Promesse de garantie hypothécaire immeuble la résidence l'As de Cœur Les Plantades 83 Sollies-Pont
CREDIT COOPERATIF	1084CAS	100 000	35 000	garantie FGMOSS	
CREDIT COOPERATIF	1084CAS	170 000	27 768	garantie FGMOSS	Nantissement 3738 parts B du C Coopératif à 15,25€ soit 57K€
CREDIT COOPERATIF	1084CAS	360 000	78 826	40% Département Vaucluse - 40% Comité agglomération Vaison Romaine	
CREDIT COOPERATIF	1084RAM	2 339 175	2 144 244	75% CEGC	Nantissement 328 parts B du Crédit Coopératif à 15,25€ soit 5K€
CREDIT COOPERATIF	1084RAM	4 022 600	3 687 383	75% CEGC	Nantissement 328 parts B du Crédit Coopératif à 15,25€ soit 5K€
CREDIT MUTUEL	2001BRP	135 000	14 543		Nantissement 50 000 parts B pour 50K€ au Crédit Mutuel (PEA nanti n°14320601)
CREDIT COOPERATIF	2001GRE	5 526 544	4 512 984	80% Département Ain	Nantissement de comptes titres financiers pour 4010,75€
CFFL SFIL	2003BBN	1 000 000	541 667	50% Département Allier - 50% Bourbon l'Archambault	
CDC	2003BBN	1 400 000	723 333	50% Département Allier - 50% Bourbon l'Archambault	
CFFL SFIL	2003BBN	1 800 000	975 000	50% Département Allier - 50% Bourbon l'Archambault	
SOCIETE GENERALE	2013ANG	300 000	7 324	50% Sogama	
SOCIETE GENERALE	2013ANG	249 999	27 921	50% Sogama	
SOCIETE GENERALE	2013ANG	300 000	42 906		Nantissement à hauteur de 45K€ de la Police d'assurance contrat Sogecapi Patrimoine MS PM n°1594 auprès de SOGECAP



Organisme prêteur	Etablissement	Capital Emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	garanties reçues	garanties données
SOCIETE GENERALE	2013ANG	400 000	162 370	50% Sogama	
CDC	2021BEA	8 286 953	6 629 562	50% Département Côte d'Or - Caution 50% Crédit Coopératif	hypothèque / bail à construction et l'ensemble des constructions Ehpad sis Commune de Vignoles Lieudit Les Meix
CDC	2021MOU	3 000 000	2 160 000	50% Département Côte d'Or - 50% Sogama	
CREDIT COOPERATIF	2026STA	3 121 200	2 970 728	50% Département Drôme - 50% Commune Crest	
CAISSE EPARGNE	2026STM	1 958 572	1 916 603	50% Département Drôme + 50% CEGC	
CAISSE EPARGNE	2026STM	4 070 000	3 982 786	50% Dpt Drôme + 50% CEGC	
CA PYRENEES GASCOGNE	2032RSR	650 000	253 451	50% Dpt Hautes Pyrénées - 50% Communauté Commune Grand Auch	
CREDIT COOPERATIF	2038ROC	614 365	246 465	100% Département Isère	
CREDIT COOPERATIF	2042PRO	2 188 333	1 935 932	70% Département Loire	
CERA	2042PRO	4 175 412	3 653 486	3,43% Commune Coteau + 70% Département Loire	
CAISSE EPARGNE	2063VSJ	2 290 000	343 500	50% Département Puy Dôme	
CREDIT COOPERATIF	2064CON	500 000	253 839	70% CEGC	
CREDIT COOPERATIF	2064CON	3 500 000	2 557 925	garantie FGMOSS 15K€	hypothèque s/bail à construction d'un terrain sis 17 rue Hapetina 64700 Hendaye
LCL	2069MAU	3 861 570	3 390 386	85% Grand Lyon	
CDC	2069THE	500 000	237 346	85% Grand Lyon - 15% commune Ecully	hypothèque au profit du Dept du Rhone s/droit au bail emphytéotique de l'ens. immobilier sis 10 av Edouard Payen à Ecully.
LCL	2069THE	1 817 395	1 595 639	85% Grand Lyon	hypothèque au profit du Dept du Rhone s/droit au bail emphytéotique de l'ens. immobilier sis 10 av Edouard Payen à Ecully.
CREDIT COOPERATIF	2073NDM	2 704 486	2 450 143	85% Département Savoie - 15% Commune des Marches	
CDC	1069IVP	2 400 000	280 000	100% Crédit Coopératif	hypothèque sur 2 appartements de l'association ISVP



9. Autres informations

9.1. Données complémentaires relatives au personnel

- *Effectif au 31/12/2023*

	2023	2022
Nombre de salariés	2 792	2 728
Nombre d'ETP	2 609	2 633

- *Rémunérations versées aux 3 plus importants dirigeants bénévoles ou salariés*

L'information sur la rémunération des trois plus importants dirigeants bénévoles ou salariés, prévue par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, n'est pas mentionnée car elle conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

9.2. Honoraires du commissaire aux comptes

En application des dispositions réglementaires, nous vous précisons que les honoraires du Commissaire aux comptes relatifs aux diligences liées au contrôle légal des comptes s'élèvent à 165 240 € TTC pour l'exercice 2023.

9.3. Informations sur les parties liées

- Montants envers les parties liées au bilan du 31 décembre 2023 :

Rubriques du bilan		partie liée	montant (K€)
Passif	Dettes fournisseurs	GIE SANTINOVA	89
Actif	Autres créances	SCI SCEUR ROSALIE	5
Actif	Autres créances	SCI ANGELUS	116
Actif	Autres créances	SCI HENRY GORMAND	-8



- Montants envers les parties liées au compte de résultat de 2023 :

Rubriques du résultat		partie liée	montant (K€)
Charges	Charges externes	GIE SANTINOVA	530
Charges	Charges externes	Immobilière Santé Saint Vincent	1 195
Charges	Charges externes	SCI SCEUR ROSALIE	0

10. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

10.1 Responsabilité solidaire des dettes de la SCI Henry GORMAND

Dans le cadre du projet de relocalisation du DIEM Henry GORMAND, la SCI Henry GORMAND a conclu en fin d'année 2023 une promesse d'achat d'un terrain avec conditions suspensives portant entre autres sur la nature du terrain et son adéquation avec l'activité envisagée par itinova.

L'ensemble des conditions n'a pas été rempli et la SCI Henry GORMAND s'est désengagée de cette acquisition dans le courant du premier trimestre 2024.

Le cédant de la parcelle conteste la non-réalisation des conditions suspensives et réclame le paiement d'une indemnité de résiliation de la promesse d'achat, ce que conteste le gérant de la SCI. Parallèlement, la SCI réclame au cédant le remboursement des frais d'étude engagés pour ce projet.

En sa qualité d'associé de la SCI Henry GORMAND, itinova est solidairement responsable des dettes que pourraient engendrer ce litige auprès de la SCI.

A la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en mesure d'estimer avec précision le niveau de risque lié à ce désaccord, ni son montant.

10.2 Notification de financements complémentaires pour les établissements du secteur sanitaire

Les établissements du pôle sanitaire (SMR) ont reçu dans le courant du mois de mai 2024 des arrêtés de tarification relatifs aux dotations annuelles de financement, aux missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation, relatifs à l'année 2023.

Par ces arrêtés, nos établissements du pôle sanitaire bénéficient d'un financement complémentaire de leurs activités qui s'élève à 807 K€.

Le produit correspondant sera enregistré dans les comptes de l'exercice 2024.

Le déficit d'exploitation 2023 de l'Association Itinova aurait été de 4 277 K€, après retraitement de ces financements complémentaires, et le résultat de nos activités de la gestion libre sanitaire aurait été excédentaire de 662 K€.

